

RAPPORT

D'ACTIVITE 2023



Journée de réflexion à Condrieu, avec Initiative, le 25 Avril 2023

AG Solidarité Paysans Rhône-Alpes, le 4 Avril 2024 à Yenne (73)

VIE ASSOCIATIVE

Solidarité Paysans Rhône-Alpes (SPRA) est composée des 4 structures départementales (SP42) ou bi-départementales (SP01-69, SP 26-07 et SP73-74) qui adhèrent à l'association régionale.

Elle est chargée de la gestion administrative et financière, la gestion du personnel et de missions telles que la communication et la recherche de financement.

Composition du Conseil d'Administration de SPRA en 2023

NOM	Prénom	Association	Fonction
BERTHIER	Brigitte	SP73/74	Membre du bureau SPRA
CHANEL	Patrick	SP01/69	Trésorier SPRA
DUMAS	Bruno	SP01/69	Coprésident SP AURA
DUMAS	Marc	SP42	Membre du bureau SPRA
DUVERNAY	Cécile	SP73/74	
FORTIN	Denis	SP73/74	Co-trésorier SP AURA
GAILLARD	Agnès	SP26/07	
HABERT	Marie-Noëlle	SP01/69	
LARUE	Jacques	SP73/74	
POTOCKI	Wladek	SP01/69	Co-secrétaire SP AURA
RULLIERE	Claude	SP26/07	Membre du bureau SPRA
THIZY	Pierre	SP01/69	Président SPRA

En 2023, deux administrateurs sont sortis car arrivant en fin de mandat régional : André Corboz (73/74) et Paul Petitbout (42).

3 nouvelles personnes sont rentrées dans le CA en 2023 : Marie-Noëlle Habert (01/69), Brigitte Berthier (73/74) et Cécile Duvernay (73/74).

Chaque CA local désigne ses représentants (2 à 3 personnes), le bureau sera élu lors du Conseil d'Administration suivant l'AG.

En 2023, l'équipe salariée était composée des personnes suivantes :

- 26-07 : Justine Arnaud (80%), Sabrina Dupoux (70% puis 80 % à partir d'octobre 2023) et Pascale Blanc (50%).
- 73-74 : Thomas Bertin (70 %)
- 42 : Marie Ayasse (60% puis 70 % à partir de mars 2023) et Léa Fanget (80 %)

- 01-69 : Pascale Blanc (50%), Lorraine Peynichou (60% puis 70 % à partir d'Octobre 2023) et Patricia Bissardon (80%)

soit au 01/01/2023 : 6 ETP et au 31/12/23 : 6,3 ETP.

Poursuite du diagnostic :

Après le diagnostic réalisé en 2022 avec Initiative, SPRA a souhaité poursuivre ce travail pour déterminer les orientations à se donner pour l'avenir de nos associations : quels sont les chantiers prioritaires à mener pour les 5 ans à venir ?

Ce travail a été mené en deux temps, tout d'abord lors de l'AG régionale le 04 avril 2023 à Saint Victor où les bénévoles et salarié.es ont retenu deux thématiques de travail (parmi les 5 proposées) :

- Quelle stratégie face à la croissance de la demande ?
- Comment renforcer l'organisation des équipes ?



Puis dans un second temps, un séminaire a été organisé le 25 avril 2023 à Condrieu pour déterminer les actions à mener pour répondre à ces deux enjeux.

Sur le premier enjeu, 4 actions ont été retenues :

- mobiliser de nouveaux bénévoles et augmenter le nombre de bénévoles
- renforcer la formation des bénévoles
- amplifier la prévention et l'étendre aux jeunes installés
- développer les actions d'accompagnement en partenariat

Pour le second enjeu, les échanges ont porté sur les questions suivantes :

- *Qu'est-ce qui fonctionne bien et que nous souhaitons conserver voire bonifier ?*
- *Qu'est-ce qui est moins pertinent et que nous souhaitons cesser ou modifier ?*
- *Qu'est-ce qu'il manque et que nous pourrions créer pour atteindre nos objectifs ?*

Ces deux temps forts de mobilisation ont permis de créer de nouveaux liens entre les associations et permettent de s'enrichir pour mieux répondre aux besoins du terrain.



A présent, les associations locales vont se saisir de ces sujets et se les approprier pour renforcer leur action auprès des agriculteurs.trices.

Groupe de travail sur le « Mieux-être en agriculture »

Suite au stage d'une étudiante en psychologie sociale en 2022, l'Université Lyon 2 a proposé de poursuivre la collaboration avec Solidarité Paysans autour de ce sujet. Ainsi, suite à la journée conviviale à Bourg-Argental en octobre 2022, un groupe de bénévoles et salarié.es se sont engagé.es à continuer cette réflexion avec les chercheuses de l'Université. Une demande de financement a été faite auprès de la caisse nationale de MSA (appel à projet) mais n'a pas abouti. Finalement, c'est l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) qui va soutenir ce projet qui se concrétisera en 2024.

Ce projet s'intitule RURAL (Représentation sur le mieux-être en milieu agricole) et doit répondre à la question suivante :

*« Comment les ressources collectives alimentent l'estime et cultivent un mieux-être des agriculteurs.trices ?
Comprendre les leviers pour retrouver les équilibres et agir ensemble. »*

Projet culturel « Rendre visible ce qui l'est peu ! »

Comme le projet sur le mieux-être en agriculture, le projet culturel a été mis en sommeil pendant plusieurs mois, faute de financement.

Finalement, à l'automne 2023, des soutiens ont abouti et ont permis de lancer le projet sur le terrain. C'est ainsi que des artistes se sont mobilisé.es pour aller à la rencontre des bénévoles et des agriculteurs-trices accompagné.es sur leur ferme.

Pour rappel, ce projet devrait aboutir à une exposition de portraits présentés dans un montage audiovisuel grâce à la participation de plusieurs artistes -photographe, musicien, illustrateur...

« Un accompagnement, qui peut durer des mois, voire des années, est un chemin ardu, qui passe par des temps forts, parfois très forts, autant par le bas que par le haut.

Chemin du retour à l'autonomie, chemin d'un retour à l'estime de soi et à la dignité. Solidarité Paysans Rhône-Alpes souhaite mettre en lumière ce chemin. »



La Commission Employeur.euses et Salarié.es :

Composition : la commission est composée du Président et d'un élu de SPRA, d'un ou deux bénévole(s) "réfèrent.e salari.e" par association départementale et d'une représentante des salari.e.s.

Activités :

- La commission s'est réunie à 5 reprises.
- Elle a travaillé sur :
 - la rédaction d'un document bilatéral sur les conditions de travail et les avantages salariaux à SPRA
 - la rédaction d'une fiche définissant le rôle du réfèrent employeur
 - la rédaction du document unique
 - les outils de l'entretien annuel de suivi des salari.e.s
- Elle a statué sur différentes demandes individuelles ou collectives des salari.e.s
- Elle a été vigilante aux différents signaux d'alerte ou tensions rencontrées dans le travail (surcharge de travail, conflits, etc.) et a essayé de proposer des solutions ou discussions.

Participation :

- Les employeurs membres de la commission ont participé à la formation "*Identifier les bases du droit du travail et de l'encadrement pour exercer la fonction d'employeur bénévole*"
- Nous avons témoigné du travail et de l'expérience de la commission lors de la première visio du cycle « Échanges de pratique sur les espaces de régulation » sur les différents espaces d'expression des salari.e.s ou ayant pour objectif l'amélioration des conditions de travail. Cet échange était proposé par SP National.

COMMUNICATION

- La commission

La commission communication se réunit régulièrement en visio ou réunion téléphonique pour établir le sommaire et le contenu de notre journal interne, l'Echo, publié 2 fois par an et envoyé à plus de 750 personnes à travers la région (dont la moitié sont des agriculteurs.trices accompagnés.es).

En 2023, la commission a conçu et diffusé une enquête auprès de son lectorat dont les résultats devraient être connus en 2024.

Nous avons également accueilli 2 nouveaux bénévoles-rédacteurs : Barbara de la Drôme et Jean-Marc du Rhône, ainsi que des rédacteurs ponctuels.

La commission a besoin de nouveaux bénévoles pour mener à bien ses missions ; rejoignez-nous !

- Revue de presse

Les associations locales ont été très présentes dans les médias locaux pour mieux se faire connaître ou à l'occasion d'un événement (visite de ferme, témoignages d'agriculteurs.trices accompagnés.es, AG, remise de prix...). **La revue de presse 2023 est jointe à ce rapport d'activité**

- Page facebook

Suivie par 385 personnes ; les événements publics y sont relayés pour plus de visibilité.

- Site Internet

En fonction de l'actualité des associations locales, il est mis à jour régulièrement.

www.solidaritepaysans.org/rhonealpes

FORMATION

Les salarié.e.s ont participé à différentes formations avec, en particulier pour cette année :

- Boite à outils de l'animateur, par TRAME (Octobre 2023)

	1 journée avec Lucie Fauvet, 1 journée avec René Clavilier pour l'analyse de la pratique en accompagnement.
SP 01/69	Les bases de l'accompagnement pour les nouveaux bénévoles par Pascale Blanc.
	5 journées de relecture de la pratique avec un temps dédiée à un intervenant extérieur : l'ADEAR, la Chambre d'Agriculture, Solidarité Femmes Beaujolais et un géobiologiste.

SP 42	2 demi-journées d'analyse de la pratique des accompagnements ont eu lieu par petit territoire avec l'intervention de Camille Forge, psychologue bénévole.
	2 journées de Formation communes à SP 01/69 et SP 42 « Les obligations sociales, fiscales et comptables des agriculteurs accompagnés » par Fanny Chabran, AFOCG 42/69
SP 26/07	<p>Cette année, l'équipe de Drôme Ardèche a travaillé avec René Clavilier durant une journée consacrée à <i>l'analyse de la pratique des accompagnements</i>.</p> <p>Pour les relectures des accompagnements par secteur, 5 soirées conviviales ont pu se réaliser.</p> <p>1 journée sur « Les obligations fiscales, sociales et savoir lire une comptabilité » par Gaëlle SUZANNE du CEGAR</p> <p>½ journée sur « Les droits bancaires et le fonctionnement du service contentieux » par Jean-Luc COMBES du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes</p>
SP 73/74	<p>1 journée consacrée à <i>l'analyse de la pratique des accompagnements</i>.</p> <p>1 journée sur « <i>La posture d'accompagnant, les émotions, l'écoute active</i> » par René Clavilier</p> <p>2ème session de formation des nouveaux bénévoles par Thomas Bertin</p>
SPRA/SP National	<p>1 journée pour « <i>Identifier les bases du droit du travail et du cadre managérial pour exercer la fonction d'employeur bénévole</i> », organisée par SP national à Lyon, et plusieurs bénévoles de Rhône-Alpes y ont participé.</p>

L'ACCOMPAGNEMENT EN 2023

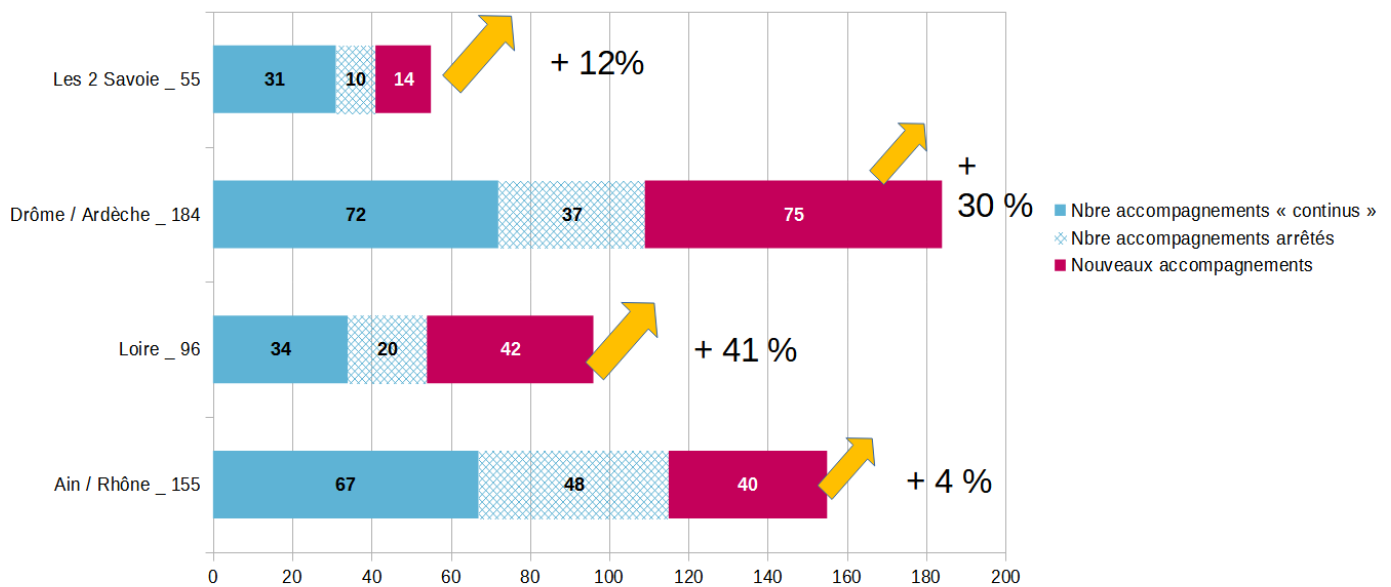
Le réseau SPRA a accompagné **491 Exploitations** en 2023.

Dynamique des accompagnements par association locale

Le nombre d'accompagnements a augmenté de 21 % entre 2022 et 2023 à l'échelle Rhône-Alpes. Cette hausse est encore plus importante que celle de l'année passée (+18%).

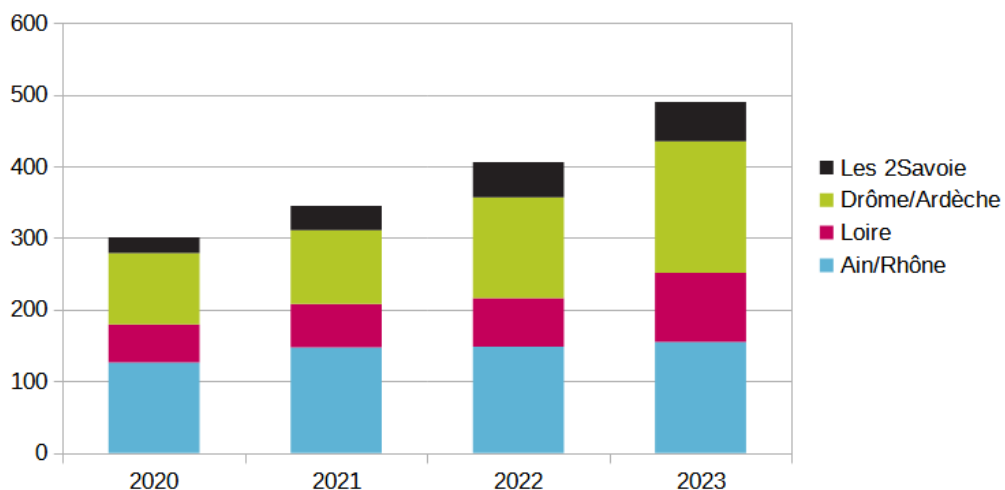
Les demandes augmentent et cela s'explique par divers facteurs croissants de difficultés (charges financières, surcharge de travail, évènements climatiques, dégradation de la santé ...)

Il faut noter une augmentation significative dans le département de la Drôme ainsi qu'une augmentation de règlements amiables dans la Loire.



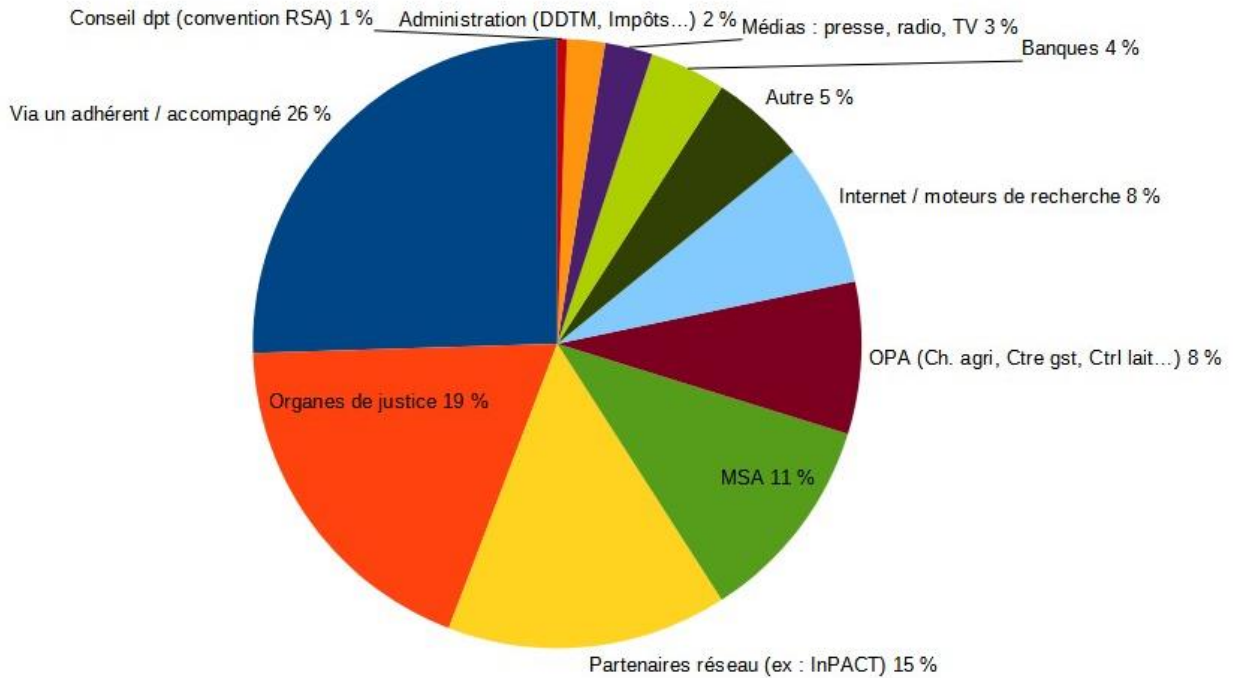
Evolution des accompagnements 2020-2023

Dans le graphique ci-dessous, on peut voir l'évolution du nombre d'accompagnement depuis 4 ans.

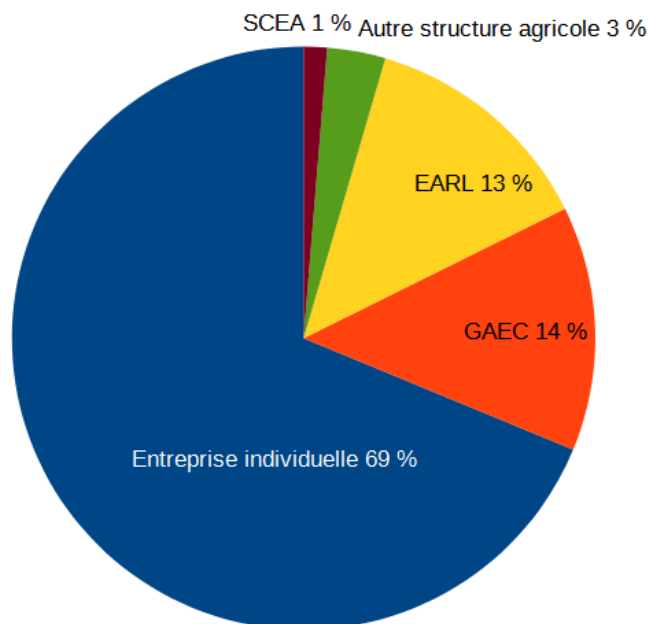


Origine des contacts

Notons sur ce point l'importance des orientations par les tribunaux judiciaires qui demande des médiations dans le cadre des règlements amiables agricoles. (Notamment dans la Loire)



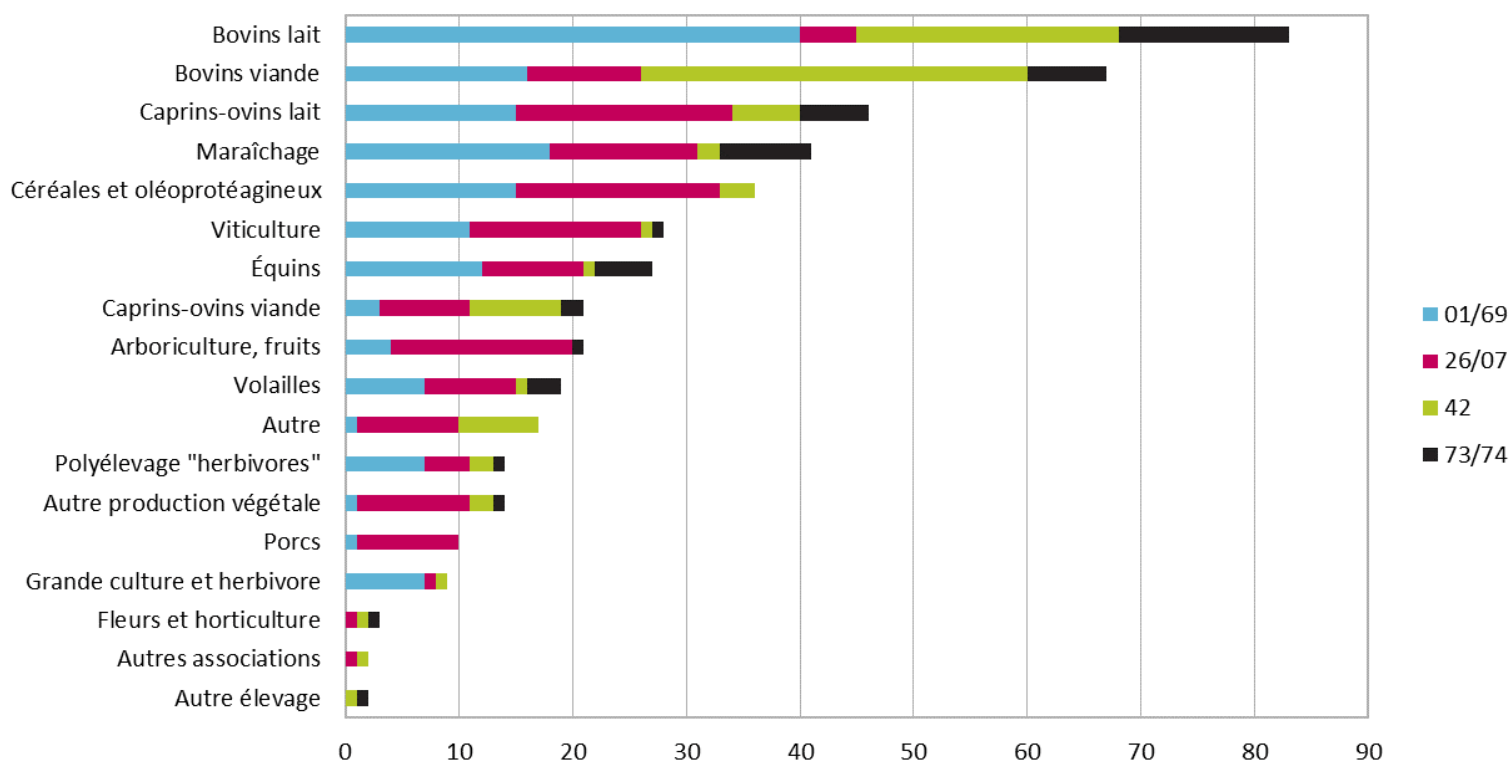
Structure juridique des exploitations accompagnées



Orientation technique des exploitations

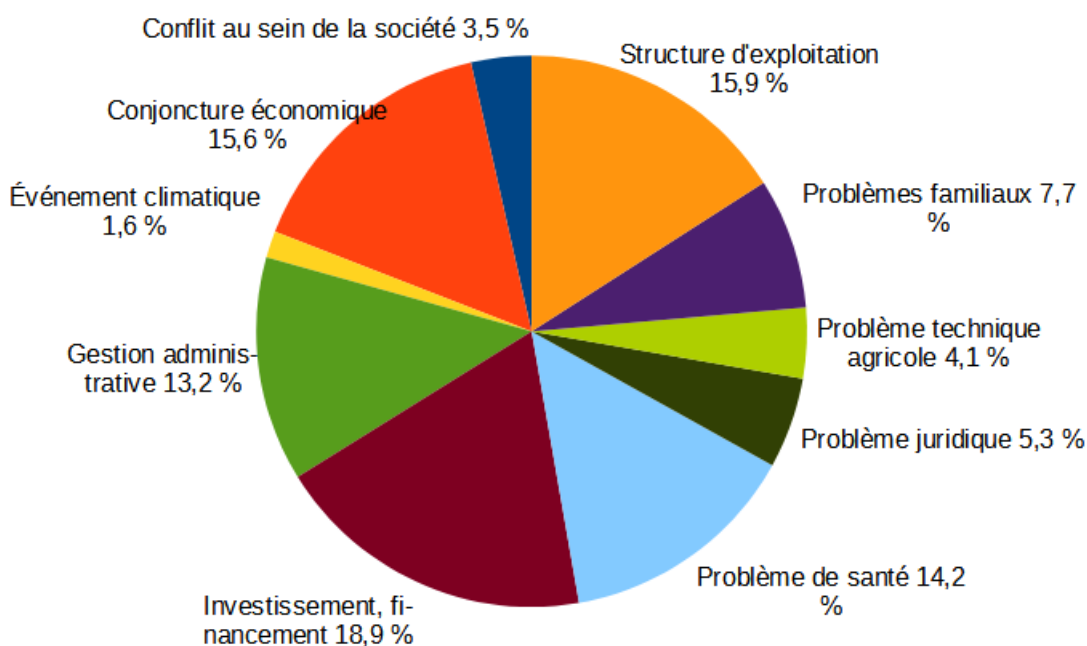
Les productions touchées reflètent la diversité des productions régionales et sont donc très variées

Nous notons néanmoins une prédominance des élevages.



Causes des difficultés

Par rapport à l'an dernier, il n'y a pas d'évolution notable sur les origines des difficultés rencontrées par les agriculteurs.rices qui nous font appel. Notons tout de même une légère augmentation des problèmes liés à la conjoncture économique. Si l'on réunit les problèmes de financement et de conjoncture économique, on obtient plus d'un tiers des appels. Quant aux problèmes de santé, il se stabilise après avoir augmenté fortement les années précédentes.



Durée des Accompagnements

En considérant tous les accompagnements arrêtés en 2023, on obtient une durée moyenne d'accompagnement de 2,8 ans. Le plus long accompagnement s'élève à 12 ans et le plus court à 2 mois.

LE RESEAU

SOLIDARITE PAYSANS AUVERGNE RHÔNE ALPES

L'année 2023 a été marquée par :

- Une rencontre en Janvier avec le nouveau DRAAF, Bruno FERREIRA, pour présenter nos actions et notre fonctionnement. Dans le cadre du projet de Loi d'Orientation Agricole, le DRAAF nous a interrogé sur le parcours d'installation et le dispositif AREA.
- Une rencontre avec le Vice-Président du Conseil Régional en charge de l'Agriculture, Fabrice PANNEKOUCKE, pour faire le point sur notre partenariat.
- Au sein du bureau AURA, composé de 6 membres (3 d'Auvergne et 3 de Rhône-Alpes), de nombreux échanges autour de nos fondamentaux de fonctionnement, notamment dans le cadre de nos partenariats financiers, avec une rencontre physique en Octobre.
- Des articles communs dans nos journaux internes, l'Echo de Solidarité Paysans Rhône-Alpes et le Tintamarre de Solidarité Paysans en Auvergne par Wladeck POTOCKI et Arnaud FAVART :
 - l'un sur le diagnostic fait par France Active de notre association,
 - et l'autre sur le suivi du groupe de travail « Précarité et Pauvreté en milieu rural »
- Le montage d'un dossier commun de demande de subvention à la Fondation Après-tout (sous l'égide de la Fondation de France) pour aider au financement nos formations salarié.es et bénévoles.
- Le décès brutal en fin d'année de Xavier Guibert, co-président de Solidarité Paysans AURA et de Solidarité Paysans en Auvergne, à qui nous rendons un hommage tout particulier et que nous remercions pour son implication constante dans ces deux associations, et bien au-delà.



RESEAU NATIONAL SOLIDARITE PAYSANS

Participation à l'AG à Paris les 28 et 29 Juin 2023

L'association a participé à l'Assemblée Générale du national qui s'est tenue à Paris les 28 et 29 juin 2023. Un important travail a été finalisé, à cette occasion, sur la Charte et le Règlement Intérieur du réseau.

L'année 2023 a aussi été marquée par la mobilisation nationale du réseau Solidarité Paysans quant à la expérimentation de Tribunaux Administratifs et Economiques (TAE), dans le cadre du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice. Les associations locales du réseau se sont mobilisées auprès des député.es et sénateur.rice.s de leurs départements. L'objectif était d'échanger sur les risques de conséquences graves, sur les capacités de redressement des exploitations agricoles en difficulté, avec la mise en place de ces nouveaux TAE. Ces rencontres ont eu le mérite de mieux faire connaître nos actions et de faire remonter nos revendications.

Participation aux journées de formation ou aux comités de pilotage :

- Echanges de pratiques sur la collecte de fonds privés et participation au CA et au Comité de pilotage du Fonds de Dotation (Georges VOLTA, Justine ARNAUD)
- Comité de pilotage psycho-social (Léa FANGET)
- Participation à la première visio du cycle « Échanges de pratique sur les espaces de régulation » sur les différents espaces d'expression des salarié.es ou ayant pour objectif l'amélioration des conditions de travail (Pierre THIZY et Léa FANGET)
- Formation "Prévention de l'épuisement professionnel des salarié.es" (Léa FANGET)
- Formation sur les sociétés agricoles (Pascale BLANC, Lorraine PEYNICHOU)
- Formation sur les successions (Sabrina DUPOUX)
- Formation sur la protection de la maison d'habitation dans le cadre des procédures collectives (Sabrina DUPOUX, Pascale BLANC, Patricia BISSARDON)
- Formation sur la posture de conciliateur (Pascale BLANC)
- Formation sur les futurs Tribunaux des Affaires Économiques (Pascale BLANC)
- Formation sur la procédure de surendettement (Pascale BLANC)

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS LOCALES



01-69

Depuis le début de l'année, le monde agricole dans toute sa diversité s'est embrasé. Ce mouvement de protestation n'est ni une surprise, ni une nouveauté : il est le résultat de problématiques économiques structurelles, d'inégalités qui se creusent entre les agriculteurs, d'une vulnérabilité croissante face aux multiples crises

AG Solidarité Paysans Rhône-Alpes, le 4 Avril 2024 à Yenne (73)

sanitaires et environnementales (inondations, sécheresses, maladie épizootique, etc) et des réponses politiques qui, depuis des années, n'y répondent pas durablement.

Ce mouvement de colère n'a fait que confirmer ce que nous croisons tous les jours dans nos accompagnements. Il a mis sous les feux des projecteurs des médias et des réseaux sociaux ce qui est notre quotidien.

Cela conforte le sentiment de justesse de notre action ; d'être au bon endroit, si possible au bon moment, et pas seulement lors des crises.

C'est pour répondre à ces besoins d'aide et d'accompagnement que le recrutement continu de bénévoles, ainsi que leur formation sont essentiels pour que notre association puisse continuer à agir, tous les jours, en tout temps.

C'est ce que nous avons conduit en 2023 et nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux bénévoles - 15 nous ont rejoint durant l'année, 11 ont commencé leur cursus de formation, 8 sont déjà impliqués dans des binômes d'accompagnement. Ce qui fait la force de notre association c'est cette disponibilité et cette présence sur le terrain, dans les exploitations, aussi longtemps que nécessaire.

S'engager au sein de notre association c'est donner de son temps afin d'aider des agriculteurs rencontrant des difficultés de tous ordres.

Bien entendu, il arrive que nous ne réussissions pas toujours à remplir notre mission comme nous le souhaiterions, mais nos convictions nous permettent d'avoir des résultats encourageants dans bien dans de nombreuses situations.

Didier BONNARD, administrateur de Solidarité Paysans Ain-Rhône



42

En décembre 2022 le Tribunal Judiciaire de Roanne nous a sollicité pour devenir conciliateur de justice dans le cadre de règlements amiables agricoles.

Très rapidement les dossiers sont arrivés : 30 règlements amiables agricoles ont été ouverts entre janvier et juillet 2023 avec Solidarité Paysans 42 nommé conciliateur.

Grâce à une forte mobilisation bénévole (7 ont accepté cette mission) et salariée nous avons pu répondre à la demande.

- Organisation de formations en interne
- Réunion régulière entre conciliateurs et le créancier principal
- 9 conciliations sur 30 ont pu être terminées avant la fin de l'année.

- De plus, nous avons continué l'accompagnement collectif d'agriculteurs.trices en difficultés à l'hiver 2023 avec toute une réflexion autour du rapport au travail. Nous avons travaillé sur les valeurs que nous mettons dans notre travail, les satisfactions et insatisfactions qu'il nous apporte, la chronologie des carrières individuelles, etc. Ce sont 10 personnes accompagnées qui ont été concernées cette année par ces groupes d'échange de pratiques.



Marc DUMAS, Administrateur Solidarité Paysans Loire et Rhône-Alpes

Avec une augmentation des accompagnements qui témoigne d'une situation de l'agriculture de plus en plus en difficulté, rares sont les productions qui échappent à ce malaise.



En janvier, compte tenu de l'augmentation des nouvelles demandes d'accompagnement, il est décidé que la salariée est présente lors du premier entretien avec un binômes de bénévoles. C'est ce binôme qui assure ensuite l'accompagnement, et fais le lien avec la salariée pour l'informer du suivi. Ainsi, pour libérer un peu de temps

aux salariées tout en répondant à toutes les demandes.

Pour pallier au retrait d'administrateurs, l'accent est mis sur les rencontres de secteur ; le succès de ces soirées conviviales pour présenter l'association à de potentiels bénévoles nous permet d'espérer un renouvellement des conseils d'administration, d'autant plus que l'augmentation des règlements amiables agricoles que nous adresse le Tribunal de Valence prend beaucoup de temps aussi bien bénévole que salarié. Si le même nombre de dossiers arrivaient sur l'Ardèche, il serait bien difficile d'y faire face.



Enfin, un temps important continue d'être consacré à la recherche de financements auprès des communautés de communes et d'entreprises. Les bons résultats obtenus témoignent de la reconnaissance de notre action, même si beaucoup de travail reste à mener, notamment en Ardèche.

Vu la poursuite la hausse des demandes, en toute fin d'année 2023 et début 2024, nous avons dû :

- Prendre la décision de repousser de quelques semaines la première rencontre, en fonction du degré d'urgence de la situation.
- Lancer une embauche, validée par SPRA, pour soulager Pascale, Sabrina et Justine qui dépassent en permanence leur temps de travail. Nous avons donc accueilli Thibaud ROCHETTE pour un mi-temps et ce jusqu'à la fin de 2024.

Claude RULLIERE et Agnès GAILLARD, administrateurs Rhône-Alpes et Drôme-Ardèche



De nouveau cette année 2023 a fait l'objet de conditions sèches pour l'agriculture. Les exploitations déjà fragilisées se retrouvent dans des situations très délicates. Un cercle vicieux s'enclenche : moins de fourrage, achats nécessaire, trésorerie manquante, délais de commande d'aliments, baisse des résultats techniques, désarroi des hommes et des femmes. Nous avons plusieurs cas de figure qui répondent à cette description générale. Nous constatons, année après année, à quel point les effets saisonniers (notamment les périodes sèches) impactent l'ensemble d'une exploitation.

Nous avons poursuivi notre recherche de partenaires financiers. Nous sommes heureux de compter des soutiens réguliers (deuxième année consécutive) le fromager Chabert et Satoriz !! Nous avons également été satisfaits d'avoir perçu un soutien du Crédit Agricole le cadre d'un appel à projet "Agir pour l'Avenir des Savoie".

Concernant les partenaires institutionnels, nous vivons un changement notoire dans les demandes de soutien aux départements de Savoie et Haute-Savoie. En effet, certaines compétences, dont l'agriculture, était administrées par une structure commune nommée le Conseil Savoie Mont-Blanc. Après dissolution en 2023, nous devons retourner aux demandes individuelles pour chaque département et regagner la confiance de nos interlocuteurs. Espérons que qu'on puisse maintenir le montant de notre soutien, voire l'accroître ! Mais rien n'est moins sûr.

André CORBOZ, Président Pays de Savoie

REMERCIEMENTS PARTENAIRES

PUBLICS :



PRIVES :



Des métropoles, agglomérations, communautés de communes et communes nous soutiennent localement et leurs logos figurent dans les rapports d'activités des associations locales.